

**Activités universitaires et programmes
pour francophones et francophiles
de la
Colombie-Britannique¹
Un appel à l'action**

par

Jean Watters, PhD

Préparé pour
La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

Septembre 2002

Nota : Dans le présent document, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes.

Ce rapport a été réalisé grâce à une contribution financière obtenue du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique et du ministère fédéral du Patrimoine canadien dans le cadre du Programme des langues officielles en enseignement.

Résumé

En Colombie-Britannique, près de 7 % de la population est soit francophile (189,690), soit francophone (60,675). Il s'agit de la troisième plus grande communauté francophone à l'extérieur du Québec. Au cours des dernières années, la communauté francophone de la Colombie-Britannique (250,365 personnes) a fait montre d'un intérêt soutenu pour le développement d'un système d'enseignement postsecondaire francophone. Bien qu'il existe des programmes d'enseignement particuliers dans un certain nombre d'établissements postsecondaires francophones de la province, il n'existe toutefois pas d'établissements postsecondaires ayant pour mission de développer ou d'offrir des programmes accrédités en français.

Une étude récente réalisée par la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, révèle que près des deux tiers des francophones ont manifesté un intérêt certain pour la mise sur pied d'un programme de premier cycle francophone, le baccalauréat en arts ayant suscité le plus d'intérêt.

Simon Fraser University serait l'établissement que nous privilégions pour l'implantation d'un tel programme pour le bénéfice des francophones et francophiles de la Colombie-Britannique. Un Bureau des affaires francophones et francophiles serait ouvert à SFU. Un des premiers mandats du Bureau, serait de faciliter l'offre d'un programme de baccalauréat en développement communautaire et en administration publique, en plus d'ajouter au programme existant en enseignement du français pour les futurs professeurs de français et professeurs d'immersion. L'expansion des programmes de deuxième cycle en enseignement du français (MA et Med) fait également l'objet d'une proposition.

La mise en œuvre de ces propositions dépend de l'approbation officielle de Simon Fraser University, de l'appui du ministère de l'enseignement supérieur de la Colombie-Britannique (*appellation non officielle*), de même que de l'aide financière du gouvernement fédéral afin de mener ces projets à bon port et d'en assurer la continuité.

Les communautés francophones minoritaires ont une aspiration commune : *pouvoir vivre et se développer en français dans tout le Canada*. Par le soutien constant qu'elle apporte à cette cause, la Fédération des

communautés francophones et acadiennes a fait pression sur le gouvernement fédéral de façon à l'amener à poser les premiers jalons d'une structure politique pour les communautés francophones du Canada y compris les plans d'intervention afin d'encourager toute une série d'initiatives de développement communautaire.

L'un des éléments clés de la réaction du gouvernement fédéral est le plan d'action auquel travaille actuellement le Ministre des Affaires intergouvernementales, l'honorable Stéphane Dion, qui viendra revigorer la politique actuelle sur les langues officielles. Le plan est élaboré suivant trois axes: éducation, développement communautaire et fonction publique fédérale.

Le vieillissement de la population active et le nombre croissant de baby boomers qui prennent leur retraite, conjugués à un taux élevé de roulement du personnel et à d'importantes pénuries au niveau du personnel de gestion engendreront des problèmes structurels importants, particulièrement dans les domaines de l'éducation, de l'administration publique et du développement communautaire. À titre d'exemple, au cours des huit prochaines années, les universités devront procéder à l'embauche de 40,000 nouveaux professeurs pour répondre à la demande. À l'heure actuelle, les universités canadiennes octroient 4 000 doctorats par année et seule la moitié des récipiendaires choisissent l'enseignement ou la recherche universitaire. La pénurie croissante d'enseignants à l'échelle du Canada se fait particulièrement sentir dans les domaines spécialisés telle l'immersion française et la demande d'enseignants tant en immersion que pour les écoles francophones excède, et de loin, l'offre.

Ce rapport propose de nouvelles avenues et un plan d'action visant à combler les lacunes dans la façon actuelle d'aborder l'enseignement universitaire francophone en Colombie-Britannique. Il soumet à la réflexion une série de propositions qui reflètent les réalités fédérale et provinciale actuelles, exposent les résultats d'études précédentes, des entrevues avec des experts de même que l'appui d'intervenants communautaires clés. Le plan d'intervention est un équilibre pratique entre les aspirations idéales des communautés francophones et francophiles et les réalités plus pragmatiques associées aux arcanes du monde des affaires universitaires lorsque vient le temps d'y introduire des changements.

Table des matières

Remerciements	6
1 Introduction	7
2 Contexte national	8
2.1 Crise au niveau de la main d'oeuvre	11
2.2 Appuyer le PLOE (Le programme de langues officielles en enseignement)	12
3 Perspective provinciale	14
3.1 Francophones et francophiles en Colombie Britannique.....	14
3.2 Le français au niveau universitaire en Colombie -Britannique.....	17
4 Propositions	18
4.1 Propositions en ce qui a trait à l'Université Simon Fraser (SFU).....	19
4.2 Administration.....	19
4.3 Programmes.....	21
4.4 Activités	23
4.5 Marketing and promotion (à l'interne).....	23
4.6 Financement.....	24
5 Conclusion	25
6 Annexes	27
Annexe 1 Enseignement postsecondaire en français : résumé.....	27
Annexe 2 Francophones et francophiles au Canada.....	29
Annexe 3 Résumé des programmes et des activités offerts en français à SFU.....	30
Annexe 4 Bureau des affaires francophones et francophiles : Directeur général.....	34
Annexe 5 Bureau des affaires francophones et francophiles : Comité consultatif.....	35
Annexe 6 Demande de financement échelonné sur 5 ans	36
Annexe 7 Prévisions budgétaires du Bureau des affaires francophones et francophiles	38
Annexe 8 Recommandations supplémentaires.....	39
7 Références	40

Remerciements

Nous désirons remercier la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique pour l'appui qu'elle a apporté à la préparation de ce rapport, plus particulièrement Mme Yseult Friolet et M. Serge Corbeil. Un merci tout particulier au Dr Michael Stevenson, président de Simon Fraser University pour son soutien indéfectible et au Dr Roger Blackman, doyen associé de la Faculté des arts qui est allé bien au-delà de l'appel du devoir dans l'aide qu'il nous a apportée. Merci à tous ceux qui ont accepté de nous fournir des renseignements et de nous rencontrer, souvent à court préavis. Enfin, le dernier mais non le moindre, un merci tout particulier à notre ami et collègue le Dr Arthur Fallick dont l'incontestable esprit de synthèse et les qualités d'écrivain professionnel ont su donner sens à notre français.

Nous aimerions également remercier le gouvernement du Canada (le ministère du Patrimoine canadien) et le gouvernement de la Colombie-Britannique (ministère de l'Éducation, Bureau des programmes de langue française) pour l'appui financier qu'ils ont apporté à la préparation de ce rapport.

1 Introduction

Au cours des quatre dernières années, l'enseignement postsecondaire est devenu une priorité pour la population francophone de la Colombie-Britannique. Suite au rapport du comité de travail sur l'enseignement postsecondaire francophone ² déposé au mois de juin 1998, et des résultats d'un document intitulé *Rapport du Comité de travail sur le Postsecondaire en français en Colombie-Britannique*, une question clé fut examinée : Que pense la clientèle étudiante? La préférence parmi les participants fut d'explorer une nouvelle façon de penser et d'identifier des approches alternatives pour dispenser l'enseignement postsecondaire en français. (annexe 1 - Enseignement postsecondaire en français en Colombie-Britannique : résumé du rapport)

En se fondant non seulement sur les résultats d'études actuelles mais aussi sur ce qui est faisable et réaliste, ce document propose une nouvelle direction et un nouveau plan d'intervention afin de combler les lacunes dans l'approche de l'enseignement universitaire francophone en Colombie-Britannique.

L'auteur a identifié et interviewé des intervenants clés au niveau universitaire qui ont manifesté la volonté de s'engager et de soutenir la planification et la mise en place des initiatives proposées.

Notre cri de ralliement : *Un appel à l'action* est à la base de la préparation et de la soumission de ce rapport.

2 Contexte national

Plusieurs éléments contenus dans un rapport de 2002 préparé par la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA), intitulé Communautés en action : La politique du développement global³, et un récent discours de l'honorable Stéphane Dion, Ministre des Affaires intergouvernementales et président du Conseil privé, nous offrent une perspective nationale sur les espoirs et aspirations des Canadiens français vivant dans des collectivités de langue officielle en situation minoritaire⁴.

Le rapport de la FCFA, préparé en collaboration avec ses membres et appuyé par la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique fournit par le ton, la perspective et la vision qu'il emploie, une excellente vue d'ensemble des progrès accomplis par les collectivités francophones en situation minoritaire au cours du dernier siècle dans leur quête incessante de reconnaissance.

Selon ce rapport, les collectivités francophones en situation minoritaire ont une aspiration commune : *pouvoir vivre et se développer en français dans tout le Canada*⁵.

En appuyant cette vision, la FCFA encourage vigoureusement M. Dion à mettre sur pied un cadre de politique pour les collectivités francophones du Canada y compris un plan d'intervention pour encourager toute une gamme d'initiatives pour le développement communautaire. Le ministre a clairement pris partie pour cette position dans les remarques qu'il a faites à la FCFA lors de sa 27^e assemblée générale annuelle tenue à Whitehorse le 22 juin 2001.

« La réponse à la demande de votre fédération de doter les étudiants francophones et par extension, les écoles et commissions scolaires, afin qu'ils soient mieux équipés et puissent recevoir ainsi un enseignement de qualité égale à celui reçu par les groupes majoritaires ou, en d'autres mots, que le concept de gouverne des écoles soit basé sur l'égalité des résultats, »⁵ nous avons l'intention, de concert avec nos collègues provinciaux, de chercher des voies afin d'en venir à un accord sur un mécanisme de distribution des ressources efficaces.⁶

Il est bien entendu que la direction de la FCFA est consciente de la position stratégique qu'elle occupe en tant que leader et véritable partenaire dans les aspects clés de l'identité canadienne : les arts, la culture, les communications, le développement communautaire, l'emploi et le développement économique, l'éducation, l'immigration, la santé et la justice de même que la francophonie internationale.

Dans son discours, *Renforcer la dualité linguistique au bénéfice de tous les Canadiens*⁷, l'honorable Stéphane Dion faisait observer que le Premier ministre Chrétien l'avait mis au défi de coordonner la politique des langues officielles du gouvernement du Canada et, dans les mots du Premier ministre, « *considérer des mesures énergiques qui assureront la vitalité des communautés minoritaires faisant usage d'une langue officielle.* »⁸ Ces mesures énergiques doivent faire en sorte « *que les langues officielles du Canada soient mieux reflétées dans la culture des services publics fédéraux.* »⁹

Le ministre Dion a annoncé qu'il soumettra, dès l'automne 2002, un plan d'action qui viendra revigorer la politique sur les langues officielles. *Le plan sera développé suivant trois axes principaux : l'éducation, le développement communautaire et le service public fédéral.*¹⁰

Le ministre reconnaît également que la création d'un mécanisme de responsabilisation, tel que suggéré dans le rapport de la FCFA, servira à rappeler aux ministres et autres fonctionnaires gouvernementaux que la dualité linguistique est une priorité. Il a également indiqué que le plan d'action exposé dans son rapport renforcera les neuf secteurs prioritaires identifiés par la FCFA.

Traitant du premier des trois axes définis – l'éducation – M. Dion a indiqué à son audience que le gouvernement fédéral était désireux d'accroître l'accessibilité à l'enseignement en français au niveau universitaire, parce que, tel qu'il le fit observer, *les établissements postsecondaires ont un effet catalyseur sur le développement d'un milieu d'affaires local et de l'entrepreneuriat francophone.*¹¹

Selon les statistiques gouvernementales, 24 % des jeunes Canadiens qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires connaissent les deux langues officielles mais M. Dion nous met au défi de doubler ce pourcentage au

cours des huit prochaines années. Toutefois, tel qu'il le fait observer, *rien n'est possible en éducation sans l'implication des provinces.*¹²

M. Dion reconnaît qu'il y a une pénurie croissante d'enseignants dans tout le Canada qui est particulièrement prononcée dans les domaines spécialisés tel l'immersion française. Qui plus est, la demande d'enseignants pour les langues secondes excède déjà l'offre. Les inscriptions dans les programmes de langues secondes sont au même point qu'il y a dix ans, à la fois pour les programmes de base dans l'une et l'autre langue et plus particulièrement dans les programmes d'immersion française. Le problème est particulièrement aigu à l'extérieur du Québec et a des allures catastrophiques dans plusieurs zones rurales.

Le ministre reconnaît qu'il y a eu des compressions budgétaires dans ce domaine au cours des dix dernières années et que par conséquent la qualité de l'enseignement des langues secondes s'est détériorée en raison de l'utilisation de matériel didactique inadapté, de l'absence de soutien pédagogique, du nombre restreint d'enseignants qualifiés et de programmes inadéquats. Il insiste sur l'importance de travailler avec les partenaires provinciaux afin de redresser la situation et d'accroître le nombre d'enseignants à tous les niveaux de même que sur l'amélioration de leur formation :

*Afin de remédier à cette situation, on pourrait envisager, de concert avec nos partenaires provinciaux, une stratégie comprenant notamment la promotion des carrières d'enseignement de langue seconde, des bourses d'études en enseignement de langue seconde et l'expansion des programmes d'enseignement spécialisés.*¹³

Le ministre déclare que de façon à atteindre l'objectif fixé, qui est de doubler le nombre d'étudiants bilingues, il sera nécessaire de :

- attirer plus d'étudiants vers les programmes de langues secondes;
- accroître le nombre de moniteurs à tous les niveaux de même que leur qualification;
- rehausser la qualité de l'enseignement des langues secondes en accroissant la disponibilité du matériel didactique, l'aide à l'apprentissage et le nombre d'enseignants qualifiés;

- donner la chance aux diplômés du secondaire d'utiliser leur connaissance de la langue seconde en leur permettant d'occuper des emplois d'été bilingues, de participer à des programmes d'échange et en leur facilitant l'accès à l'enseignement postsecondaire.

2.1 Crise au niveau de la main d'œuvre

Les « baby-boomers » prendront graduellement leur retraite au cours des dix prochaines années. À moins qu'il n'y ait un changement radical aux politiques d'immigration actuelles, le Canada connaîtra une pénurie de main d'œuvre dans bien des secteurs de l'économie à travers tout le pays. Le Canada ne diffère pas en cela des autres pays industrialisés, y compris les États-Unis, qui devront relever les mêmes défis avec une ampleur encore plus grande. Le vieillissement de la population active couplé à des taux élevés de roulement de personnel et une importante pénurie au niveau du personnel administratif auront pour effet de créer d'importants problèmes structurels dans les secteurs de l'éducation, de l'administration publique et du développement communautaire.

Au cours des huit prochaines années, plus de 40,000 enseignants universitaires devront être embauchés pour répondre à la demande. Si l'on considère que les universités canadiennes n'octroient que 4,000 doctorats par année et que seule la moitié des impétrants se dirigent vers l'enseignement ou la recherche, la pénurie risque d'être catastrophique. Le même scénario pourrait se répéter ailleurs dans les secteurs privés et publics, particulièrement chez les professionnels de la santé, les métiers spécialisés, les enseignants du niveau secondaire et les chercheurs en haute technologie.

Les progrès importants dans le développement de nouvelles technologies viendront sans doute combler certaines lacunes mais cela ne fera que répondre de façon partielle au problème. Selon plusieurs experts, la pénurie naissante de main d'œuvre affectera directement notre qualité de vie en raison de la vive concurrence que se livreront les employeurs pour attirer les nouveaux arrivants dans la population active. D'un autre côté, l'une des conséquences inattendues de cette pénurie sera que les candidats bilingues qualifiés qui intégreront les rangs de la population active attireront la convoitise.

Ainsi que M. Dion le faisait observer dans son discours à la FCFA : *la fonction publique (...) va connaître un roulement de personnel élevé au cours des cinq à dix prochaines années.*¹⁴ Cela requerra le recrutement de personnel bilingue, y compris au niveau administratif. Il remarque que dans ce contexte, le secteur de la santé demeure la priorité du gouvernement fédéral et il vise à *augmenter le nombre de professionnels de la santé qui parlent la langue des communautés de langue officielle desservies.*¹⁵ Il cite également une enquête récente menée par Environics et qui révèle que 82 % des Canadiens, y compris 91 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans appuient la politique fédérale en matière de langues officielles.¹⁶

M. Dion conclut son discours par un appel à la mobilisation :

*Alors oui, il nous faut préparer un plan d'action efficace, réaliste et raisonnable pour renforcer la dualité linguistique canadienne. Oui, il nous faut des communautés en action, pour elles-mêmes comme pour le Canada en entier. Ensemble, nous pouvons et nous devons faire mieux. Nous allons faire mieux.*¹⁷

2.2 Appuyer le Programme de langues officielles en enseignement

L'objectif du Canada en ce qui a trait aux deux langues officielles est avant tout de doter les minorités francophones et anglophones du Canada de mécanismes d'appui qui viendront stimuler leur développement. Dans son discours à la FCFA, le ministre Dion a insisté sur l'engagement soutenu du gouvernement fédéral : *Suivant une longue tradition de collaboration avec les autres gouvernements, nous chercherons à renforcer l'orientation du Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) vers des résultats concrets, à partir d'objectifs fixés conjointement et visant les communautés les plus directement concernées.*¹⁸

Citant un document récent préparé par sa collègue et ministre responsable du développement des ressources humaines, l'honorable Jane Stewart, et intitulé *Le savoir, clé de notre avenir – Le perfectionnement des compétences au Canada*, M. Dion souligne les avantages pour les Canadiens de promouvoir la politique des langues officielles :

« À l'ère de la concurrence mondiale [...] », a écrit M^{me} Jane Stewart dans son document *Le savoir, clé de notre avenir*, « [...] les jeunes Canadiens qui apprennent à parler les deux langues officielles du pays augmentent leur compétitivité sur les marchés de l'emploi, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Sur le plan culturel, le bilinguisme ouvre les portes d'une vision différente du monde. Sur le plan économique, la capacité de communiquer dans les deux langues augmente l'accès aux marchés et aux emplois et facilite la mobilité des Canadiens ». ¹⁹

Par la recherche et l'analyse qu'elle a effectuées, la FCFA insiste sur l'importance stratégique de doter les collectivités francophones en situation minoritaire des outils leur permettant de parler et de conserver le français en tant que langue maternelle, langue délibérément choisie et langue d'enrichissement personnel. ²⁰ Ils font observer que la majorité des établissements postsecondaires francophones dans les milieux minoritaires à travers tout le pays ont bénéficié, particulièrement au cours des trente dernières années, de l'appui financier du gouvernement fédéral aux programmes bilingues.

Cependant, bien qu'il soit évident que de tels programmes n'auraient pu survivre sans cet appui financier, ce dernier a été lié au cours des années à la nécessité de rencontrer des conditions spécifiques, jouissant parfois de l'appui financier des gouvernements provinciaux respectifs et devant parfois s'en passer. Les provinces tardent à reconnaître l'étendue des effets bénéfiques de ces programmes qui se font sentir notamment au niveau de la qualité de l'enseignement que les provinces sont en mesure d'offrir à leurs collectivités francophones respectives.

Le rapport de la FCFA (2002) Des communautés en action : la politique du développement global, souligne que l'apport financier versé aux provinces et territoires par le gouvernement fédéral, par le biais de l'implantation du Programme de langues officielles en enseignement (PLOE), s'élève à près de 300 millions de dollars par année. Ces sommes permettent entre autre aux gouvernements provinciaux d'offrir l'enseignement dans leur langue aux jeunes issus de communautés linguistiques minoritaires (francophones ou anglophones). Les auteurs du rapport rappellent que ce programme *existe depuis 1972, bien avant l'avènement de la Charte des droits et libertés.* ²¹

Le rapport signale également l'intérêt grandissant du gouvernement fédéral pour l'enseignement postsecondaire francophone, particulièrement dans les secteurs où la demande est élevée, tels la santé et la formation, bien qu'il reste encore beaucoup à faire.

Les étudiants issus de collectivités francophones en situation minoritaire doivent être en mesure de recevoir un enseignement dont la qualité est au moins égale à l'enseignement dispensé à la majorité. Ce principe a des conséquences financières importantes étant donné que l'on ne peut offrir de programmes ayant la qualité recommandée en se fondant uniquement sur un mécanisme de financement qui ne tiendrait compte que du nombre d'étudiants. Le financement devrait se fonder sur une combinaison de la qualité et des besoins plutôt que sur le simple décompte des étudiants.

La FCFA réitère également le besoin d'une collaboration plus étroite entre francophones et francophiles en recommandant le maillage des deux groupes.

3 Perspective provinciale

3.1 Francophones et francophiles en Colombie-Britannique

Selon le recensement de 1996, il y a en Colombie-Britannique 250,365 francophones et francophiles représentant 7 % de la population. C'est là un chiffre important puisqu'il s'agit en importance du troisième regroupement de francophones et francophiles à l'extérieur du Québec, après l'Ontario (1 281 835) et le New Brunswick (311 175) et devant le Manitoba (100 635), la Saskatchewan (51 115) et l'Alberta (180 120) (voir annexe 2 - Francophones et francophiles au Canada).

La Colombie-Britannique compte un nombre grandissant de francophones (60,675), 45 % desquels vivent dans la région de Vancouver. Ce qui est encore plus étonnant toutefois, c'est le nombre de francophiles en Colombie-Britannique, 189,690, ce qui place la province au deuxième rang derrière l'Ontario. En dépit de ces statistiques encourageantes le taux d'assimilation, qui se situe à 75 %, est tout simplement effarant. Le taux d'analphabétisme fonctionnel quant à lui est de 14 %, ce qui démontre encore une fois l'urgence de la situation.²²

Avec la création de la Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique en 1996, plus de 3 000 jeunes francophones sont inscrits cette année dans des écoles de langue française. Ce nombre devrait atteindre 3 500 d'ici deux ans.

Le nombre d'élèves inscrits en immersion en Colombie-Britannique s'est accru de façon importante au cours des cinq dernières années et il est probable que cette tendance se maintienne. Au cours de l'année scolaire 2001-2002, 31,136 étudiants issus de 45 communautés étaient inscrits dans des programmes d'immersion française. L'augmentation importante des populations francophones et francophiles de la Colombie-Britannique au cours de la dernière décennie est un signe positif qui porte à croire que cette croissance est susceptible de se poursuivre. Par contre, le nombre d'élèves en classe d'immersion en Alberta, Saskatchewan et au Manitoba a diminué.

Les relations communautaires à l'intérieur de la communauté francophone de la Colombie-Britannique sont excellentes. À titre d'exemple, l'esprit de collaboration qui existe entre la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et Canadian Parents for French est exemplaire. De plus, pour la première fois, le gouvernement provincial a nommé un membre de l'assemblée législative à titre de responsable des affaires francophones. M. Richard Stewart a rapidement fait sa marque auprès de la communauté francophone par l'ouverture, l'enthousiasme et l'appui qu'il a manifestés.

Depuis plusieurs années, la communauté francophone de la Colombie-Britannique manifeste un intérêt soutenu à l'égard de la mise sur pied d'un programme d'enseignement postsecondaire en français. Bien qu'il existe déjà des programmes d'enseignement particuliers en français dans certains établissements d'enseignement postsecondaire de la province, il n'y a pas d'établissement postsecondaire francophone dont le mandat soit d'élaborer et d'offrir des programmes agréés en français. Récemment, toutefois, grâce aux efforts de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et d'autres membres de la communauté francophone de la Colombie-Britannique, la question de la mise sur pied d'un programme d'enseignement postsecondaire en français en Colombie-Britannique gagne en visibilité.²³

Les résultats d'une étude menée par la Fédération des francophones de la Colombie Britannique en l'an 2000 démontrent que 31 % des francophones

qui ont répondu opterait en premier lieu pour la création d'un programme de baccalauréat en arts, tandis que le baccalauréat en sciences récolte 17 % des choix exprimés et le programme de médecine 11 %.²⁴ 81 % des participants ont indiqué une préférence pour des méthodes d'enseignement traditionnelles tandis que 49 % optent pour un mélange des trois : traditionnel, vidéoconférence et internet. La collaboration avec des établissements postsecondaires existants est recommandée par 87 % d'entre eux et seulement 22 % favorisent la création d'un établissement francophone autonome.

Compte tenu des perspectives d'emploi dans le secteur des sciences de l'éducation, nous avons été étonnés par le fait que les participants aient omis d'en faire mention dans les matières préférées. Toutefois, des études menées par la Fédération canadienne des enseignants et d'autres, ont démontré la pénurie croissante d'enseignants francophones à la fois pour les écoles francophones que pour les programmes d'immersion. La réforme intervenue il y a un an dans le système scolaire de la Colombie-Britannique a accru de façon importante le nombre d'élèves par classe, ce qui a eu pour effet de prévenir les effets immédiats de la pénurie d'enseignants. Malgré les changements intervenus, la pénurie d'enseignants pour les écoles francophones et l'immersion reste problématique.

L'entente bilatérale entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral (Programme de langues officielles en enseignement) démontre clairement qu'à peine 300,000 \$ ont été versés pour l'enseignement en français au niveau universitaire dans la province pour la période 2001- 2002. Lors de nos entrevues, plusieurs francophones ont déploré l'indigence des services en français au niveau universitaire en Colombie-Britannique.

Si l'on compare à d'autres provinces et en prenant en considération la taille de leur population francophone et francophile, l'absence (actuelle et historique) d'investissements au niveau universitaire en laisse plusieurs perplexes. Contrairement à d'autres provinces, telle, à titre d'exemple, l'Alberta où la Faculté Saint-Jean a joué un rôle historique et vital dans les questions francophones au niveau provincial et national, l'influence francophone et francophile au niveau universitaire en Colombie-Britannique est nettement sous-représentée.

De plus, avec une population francophone relativement petite, la Saskatchewan a toujours reçu de meilleurs services que la population francophone de la Colombie-Britannique. Les fonds substantiels versés par le gouvernement fédéral au cours des années à l'Institut linguistique de l'université de Régina en sont une illustration éloquente.

Il ne serait pas opportun de pointer du doigt ou de distribuer les blâmes. L'objet de ce rapport est, avant tout, de suggérer des voies et moyens afin de remédier à une situation regrettable et de mettre de l'avant des mesures qui répondront rapidement aux aspirations des jeunes francophones et francophiles de la Colombie-Britannique.

3.2 Le français au niveau universitaire en Colombie-Britannique

Il existe un fossé facilement identifiable entre la situation idéale dont les collectivités francophiles et francophones en situation minoritaire se font les promoteurs et la réalité pratique de ce qui peut être fait. En même temps, il existe un écart entre les choix manifestés par les participants à l'étude et la capacité des établissements postsecondaires de répondre rapidement à leurs attentes.

Il semblerait approprié d'examiner la façon dont les structures institutionnelles et les infrastructures existantes peuvent être mises à contribution pour élargir la gamme des programmes offerts actuellement.

Cette approche visant à réduire l'écart a été discutée avec des représentants des communautés francophones et francophiles. Des efforts considérables ont été faits pour mesurer l'appui dont elle jouit auprès des intervenants universitaires et des autres. Ce serait la première fois qu'une telle initiative serait mise en branle en Colombie-Britannique.

Les conclusions découlant de différentes consultations suggèrent qu'il est important d'avoir une « résidence » identifiable pour les fins de cette initiative et qu'elle soit hébergée au sein d'une université existante. Le succès du programme proposé dépendra en grande partie de la création d'un Bureau des affaires francophones et francophiles à l'intérieur de l'université et ayant pour mandat de promouvoir et de soutenir le programme à la base, tout en sensibilisant les communautés aux avantages importants qui en découleront.

Le succès de cette initiative dépendra aussi d'un important investissement au niveau du marketing, de la promotion et des rapports avec la communauté. La proposition requiert un engagement financier important. Cet engagement permettra qu'une sensibilisation adéquate puisse être conduite par le biais d'une promotion efficace et d'une mise en valeur au sein des établissements d'enseignement et dans les communautés francophones. Le niveau de financement proposé est également nécessaire pour assurer la qualité des programmes et des activités.

Plusieurs éléments justifient la recommandation d'utiliser la structure d'un programme existant à Simon Fraser University. Faire cheminer l'approbation d'un nouveau programme qui prépare à un diplôme à travers les méandres du processus décisionnel universitaire est une tâche qui requiert beaucoup de temps. Il est beaucoup plus opportun d'obtenir les approbations nécessaires lorsqu'il s'agit de procéder à des modifications aux structures de programmes existants. En s'appuyant sur des programmes existants, les diplômes proposés pourront être mis en application plus rapidement.

Deuxièmement, le programme actuel de diplôme d'études intégrées convient assez bien à l'implantation du contenu du programme proposé qui se concentre sur des questions d'administration publique et de développement communautaire. L'appui à ce genre de programmes était évident dans les réponses obtenues dans l'étude et va de pair avec les études démontrant la demande croissante de main d'œuvre dans ces secteurs de l'économie.

En dernier lieu, ce qui est proposé serait unique au Canada et constituerait un pas important dans l'atteinte de l'objectif décrit par la FCFA et repris dans les remarques de l'honorable Stéphane Dion, Ministre des Affaires intergouvernementales.

4 Propositions

Une série de propositions témoignant des réalités fédérale et provinciale, des résultats d'études existantes, d'entrevues avec des experts et de l'appui d'intervenants communautaires clés, est soumise pour fins d'étude. La stratégie d'intervention proposée représente un équilibre pratique entre les idéaux des communautés francophone et francophile et les réalités

pragmatiques des méandres du processus décisionnel universitaire en ce qui a trait à la mise en œuvre de nouveaux projets.

Pour que ces propositions deviennent réalité, il nous faut l'approbation officielle de Simon Fraser University, l'appui du Ministry of Advanced Education de la Colombie-Britannique et une dotation suffisante de la part du gouvernement fédéral pour mener le projet à terme et en assurer la continuité.

4.1 Propositions en ce qui a trait à Simon Fraser University (SFU)

4.1.1 Université d'accueil

Nous proposons que Simon Fraser University devienne le chef de file pour les activités francophones au niveau universitaire pour les francophones et les francophiles de la Colombie-Britannique.

Explication et justification : Le cœur de la francophonie britanno-colombienne est situé dans la région desservie par Simon Fraser University. En effet, quarante cinq pour cent des francophones de la Colombie-Britannique vivent dans la région de Vancouver. De plus, le président actuel et ancien vice-recteur à l'enseignement de l'Université York (Collège de Glendon), le Dr Michael Stevenson, appuie avec enthousiasme cette nouvelle initiative qui bénéficie aux francophones et francophiles de la Colombie-Britannique. L'appui de Simon Fraser University dépend toutefois de l'obtention d'un financement adéquat provenant du Programme de langues officielles en enseignement (PLOE).

De plus, Simon Fraser University, par le biais de sa faculté d'Éducation et de son département de Français, se distingue par une longue histoire d'engagement dans les activités académiques francophones. (voir annexe 3 - Résumé des programmes et des activités offerts en français à SFU)

4.2 Administration

Nous proposons que Simon Fraser University mette sur pied un Bureau des affaires francophones et francophiles et engage un directeur général.

Explication et justification : Afin de mener une telle initiative à terme, les activités doivent être centralisées et avoir une visibilité externe et interne. Un directeur général serait en charge de ce bureau. Cette personne serait de préférence un universitaire détenteur d'un doctorat et serait également un professeur agrégé ou titulaire. (voir annexe 4 - Bureau des affaires francophones et francophiles : directeur)

Un secrétaire administratif et deux autres administrateurs assisteraient le directeur et seraient en charge de la publicité, du marketing et du recrutement à l'échelle de la province. L'expérience a démontré plusieurs fois que le succès d'une telle initiative repose autant sur une campagne publicitaire efficace que sur la qualité du personnel et des activités. En outre, les francophones et francophiles de la Colombie-Britannique ont beaucoup de rattrapage à faire lorsque l'on compare leur situation à celle des autres provinces.

Nous proposons que Simon Fraser University mette sur pied un comité consultatif.

Explication et justification : Les francophones et francophiles veulent avoir voix au chapitre dans le développement et la gestion de ce projet. Le comité consultatif relèverait directement du vice-président des affaires académiques de Simon Fraser University et travaillerait en étroite collaboration avec le directeur du Bureau des affaires francophones et francophiles. (voir annexe 5 - Bureau des affaires francophones et francophiles : Comité consultatif)

Le comité consultatif serait composé des personnes suivantes :

- Un représentant du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
- Un représentant de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
- Un représentant de la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique
- Un représentant de Canadian Parents for French
- Deux étudiants (un francophone et un francophile) inscrit à Simon Fraser University
- Un représentant de la Société de développement économique de la Colombie-Britannique

- Le doyen de la faculté des Arts de Simon Fraser University ou son représentant
- Le doyen de la faculté d'Éducation de Simon Fraser University ou son représentant
- Le directeur de la division de l'Éducation permanente de Simon Fraser University ou son représentant
- Un représentant du département de Français de Simon Fraser University
- Un représentant de Patrimoine Canada
- Un représentant du ministère d'Éducation supérieure de Colombie-Britannique
- Le directeur général du Bureau des affaires francophones et francophiles de Simon Fraser University, ex officio.

4.3 Programmes

Une fois le Bureau des affaires francophones établi, les deux premières activités proposées seraient les suivantes :

Diplôme en développement communautaire et administration publique

Nous proposons que Simon Fraser University offre aux francophones et francophiles un programme de premier cycle en développement communautaire et administration publique dispensé en français.

Explication et justification : Ce programme unique au Canada répondrait à l'énorme pénurie qui s'est développée au cours de la décennie dans l'administration gouvernementale et les organisations communautaires. La pénurie de fonctionnaires bilingues qualifiés s'accroîtra dans les prochaines années et atteindra une situation de crise dans sept à dix ans. En apportant des modifications au programme existant de Simon Fraser University intitulé « programme d'études intégrées » en études libérales et administration, on réduit les coûts de développement du programme et on accélère le processus d'approbation.

Programmes de premier et deuxième cycle pour le développement professionnel en enseignement pour futurs professeurs de français et d'immersion.

Nous proposons que Simon Fraser University élargisse son programme de premier cycle PDP éducation pour futurs professeurs de français et professeurs en immersion au niveau primaire.

Nous proposons que Simon Fraser University élargisse son programme de maîtrise en arts et son programme de maîtrise en éducation de façon à ce que ces deux programmes soient offerts en français.

Explication et justification : Plusieurs études menées pour la plupart par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants démontrent clairement la pénurie croissante d'enseignants qualifiés dans nos écoles francophones et d'immersion dans tout le pays. Une campagne de recrutement et de marketing agressive visant les futurs enseignants, ainsi que des programmes améliorés qui répondront rapidement aux besoins sont la clé du succès

Afin de réduire les coûts, nous proposons de restreindre le programme élargi de premier cycle au secteur primaire dans un premier temps (enseignement primaire). Tout étudiant qualifié ayant complété l'équivalent de cinq semestres (75 crédits) peut demander son admission à ce programme intensif d'une durée de trois semestres répartis sur douze mois.

Les programmes d'éducation de deuxième cycle en français devraient être élargis et largement publicisés. Les activités de développement professionnel jouent un rôle important non seulement dans la « formation » d'enseignants hautement qualifiés mais ont aussi un impact important sur divers aspects de la profession allant de la recherche à la rétention. Le développement des programmes pour le premier et le deuxième cycle les rendrait également attrayants pour les étudiants francophones et francophiles de l'extérieur du pays.

Les diplômes de premier cycle en administration des affaires et en sciences infirmières méritent d'être pris en considération pour l'avenir.

Ces programmes pourraient être accessibles sur Internet, particulièrement pour les étudiants habitant en milieux ruraux, par le biais de la coopération entre Simon Fraser University et l'université virtuelle canadienne.

4.4 Activités

Nous proposons que le Bureau des francophones et francophiles soit doté d'un budget annuel de 200,000 \$ afin d'appuyer d'autres activités au sein de l'Université qui mettent en valeur le développement de programmes francophones, particulièrement dans la Faculté des sciences de l'éducation, le Département de français et la Division de l'éducation permanente.

Explication et justification : L'une des meilleures façons de favoriser la sensibilisation au fait français, est d'offrir une panoplie d'activités, accréditées ou non, aux populations francophones et francophiles. Ces activités, en collaboration avec les départements concernés de Simon Fraser University, tel le Département de français, la Faculté des sciences de l'éducation et des intervenants externes tel le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, peuvent inclure des cours ou sessions tels le français pour les professionnels, le français au travail, le français et l'informatique et des événements tels la Journée des francophones et des francophiles, le français la nuit, etc. À long terme, quelques-unes de ces activités pourraient s'autofinancer et les fonds seraient alors investis dans de nouvelles initiatives.

4.5 Marketing et promotion (à l'interne)

Lorsque le Bureau des affaires francophones et francophiles sera ouvert et que les deux programmes recommandés seront en place, le mandat du directeur devrait être élargi afin d'inclure d'autres expériences académiques de langue française pouvant s'offrir aux étudiants.

Par exemple :

- Permettre aux étudiants francophones et francophiles inscrits dans d'autres programmes à Simon Fraser University de s'inscrire à certains cours offerts en français dans les nouveaux programmes.
- Permettre aux étudiants francophones et francophiles, avec la participation des professeurs, de rédiger et de soumettre leurs travaux en français.
- Établir un programme d'éducation permanente et développer d'autres activités en français au niveau universitaire.

4.6 Financement

Comme nous l'avons démontré à maintes occasions dans le présent rapport, la Colombie-Britannique est l'enfant pauvre de la francophonie, particulièrement au niveau universitaire. Les francophones et francophiles de la Colombie-Britannique ont beaucoup de rattrapage à faire si on les compare aux autres provinces, particulièrement lorsque l'on prend en considération l'importance de la population francophone et francophile de cette province.

La dotation requise sur une période de cinq ans est légèrement supérieure à 7,5 millions \$ (voir annexe 6 - Demande de financement échelonné sur 5 ans). Ces fonds ne seraient pas investis dans des infrastructures immobilières mais plutôt dans les ressources humaines, les programmes et les activités.

Un tel financement aidera l'Université à répondre à deux besoins pressants correspondant aux priorités identifiées : le développement d'un programme d'enseignement de qualité pour les professeurs d'immersion et les enseignants pour les écoles francophones et la « formation » de personnes bilingues qualifiées dans les domaines reliés à l'administration publique et au développement communautaire.

Il ne fait aucun doute dans notre esprit que la clé du succès des initiatives proposées se trouve dans la coordination, la sensibilisation, la promotion, le marketing, le ciblage et un financement immédiat et adéquat.

Le comité consultatif, avec notre consultation continue lors de la rédaction de ce rapport, est déjà pratiquement sur pied et le financement de 1,118,000 \$ requis lors de la première année pour la création du Bureau des affaires francophones et francophiles devrait être approuvé sans délai (voir annexe 7 - Prévisions budgétaires du Bureau des affaires francophones et francophiles).

5 Conclusion

Les propositions exposées dans la section précédente ont été formulées afin de répondre à des contextes économiques et démographiques particuliers; elles reflètent les vues et aspirations des étudiants francophones et francophiles de Colombie Britannique. Elles ont été élaborées à l'aide des suggestions de personnes en poste d'autorité dans la communauté francophone. Les francophones et francophiles de la Colombie-Britannique ont beaucoup de rattrapage à faire au niveau universitaire si l'on compare à d'autres provinces tels l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta pour ne nommer que les plus importantes.

Le Canada connaît une importante pénurie structurelle de main d'œuvre, particulièrement dans les domaines à forte demande tels l'éducation, le développement communautaire et la fonction publique fédérale. La Colombie-Britannique ne fait pas exception. Les projections actuelles indiquent que nous ferons face à une pénurie de professeurs de français et de professeurs d'immersion française. La situation est particulièrement critique dans les communautés francophones rurales de la province.

La demande pour des services linguistiques de qualité pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, particulièrement au niveau universitaire, est suffisamment importante pour justifier l'ouverture d'un Bureau des affaires francophones et francophiles, qui serait hébergé dans les locaux de Simon Fraser University. Il est aussi recommandé qu'afin d'accélérer la mise sur pied des programmes linguistiques et des services proposés, les structures des programmes existants ainsi que les infrastructures d'appui soient utilisées.

Une fois que le Bureau des affaires francophones et francophiles aura été mis sur pied, un programme de premier cycle sera offert. Il s'agit d'un baccalauréat avec option approfondie en développement communautaire et administration publique. De plus, le programme de premier cycle de développement professionnel en enseignement, pour les futurs enseignants au niveau primaire francophone et en immersion, serait élargi en parallèle avec les programmes de maîtrise en arts et de maîtrise en éducation en langue française.

La pierre angulaire des propositions élaborées dans ce rapport repose sur la prémisse que les étudiants issus des collectivités francophones en situation minoritaire doivent pouvoir recevoir un enseignement dont la qualité est au moins égale à celle de l'enseignement dispensé aux étudiants provenant de la majorité. Ce principe a des implications financières importantes étant donné que l'on ne peut dispenser un enseignement de qualité en se fondant uniquement sur un décompte du nombre d'étudiants pour établir un budget de fonctionnement. L'établissement du financement doit reposer sur une combinaison qui tienne compte de la qualité et des besoins. Afin d'assurer le succès du Bureau des affaires francophones et francophiles et de ses programmes, des sommes importantes doivent être investies dans les domaines de la promotion, du marketing et des relations communautaires.

Les recommandations contenues au présent rapport rejoignent les priorités que le gouvernement fédéral s'est données tel qu'en font foi les mots du Premier ministre « *d'envisager de nouvelles mesures énergiques pour continuer d'assurer l'épanouissement des collectivités de langue officielle en situation minoritaire* ». ²⁵ Elles renforcent les résultats des recherches et des études menées par les différents regroupements de francophones et ont l'appui des communautés francophones clés de la Colombie-Britannique. Simon Fraser University s'est engagée en principe à accueillir le Bureau des affaires francophones et francophiles et a exprimé son appui aux programmes qui seraient offerts initialement. Les avantages de l'initiative proposée sont importants à la fois pour les étudiants francophones et francophiles, les collectivités francophones en situation minoritaire et pour la vigueur économique et éducationnelle de la Colombie-Britannique et pour le Canada.

6 Annexes

Annexe 1

ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE EN FRANÇAIS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE : Que pense la clientèle étudiante? Septembre 2000

RÉSUMÉ

En reconnaissance de la croissance du Canada en tant que pays bilingue, la population francophone de la Colombie-Britannique travaille à la mise sur pied d'un système d'enseignement postsecondaire en français. Afin de faire de ce rêve une réalité, la FFCB (*la Fédération de francophones de la Colombie-Britannique*) a préparé un projet qui examine en détails les aspirations des francophones et des étudiants issus des classes d'immersion en français en Colombie-Britannique. Ce projet a examiné plusieurs des différents aspects relatifs à l'enseignement postsecondaire, leur intérêt pour recevoir leur enseignement en français, leurs programmes préférés et les différentes méthodes d'enseignement qui sont les plus susceptibles de les intéresser.

Au total 5 474 questionnaires ont été envoyés à 84 écoles et 2 077 questionnaires ont été complétés. Les résultats de cette étude indiquent que 84 % des étudiants qui ont répondu au questionnaire ont l'intention d'entreprendre des études postsecondaires. De ces 84 %, au moins la moitié ont manifesté le désir de poursuivre leurs études en anglais, 32 % à poursuivre en français et en anglais, et 1 % d'entre eux sont désireux d'entreprendre des études postsecondaires en français (17 % des étudiants étant indécis). Parmi ce 1 %, presque la moitié des participants seraient plus intéressés si le programme existait en Colombie-Britannique. Lorsque l'on a posé la même question au 32 % qui ont exprimé l'intention de poursuivre dans les deux langues, 41 % d'entre eux s'y sont montrés plus favorables.

Lorsque l'on a demandé aux étudiants s'ils étaient intéressés par un programme français situé en Colombie-Britannique, la vaste majorité d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Les disciplines qui ont semblé intéresser les étudiants le plus incluaient le baccalauréat en arts (31 %), le baccalauréat en sciences (17 %)*, la médecine (11 %) et le droit (4 %).

L'étude a aussi examiné les différentes méthodes d'apprentissage qui semblaient les plus intéressantes pour les étudiants. 81 % d'entre eux ont répondu qu'ils préféreraient que l'enseignement postsecondaire soit dispensé par des enseignants dans des salles de classe. Lorsque l'on a demandé aux étudiants si une combinaison entre l'enseignement en salles de classe et l'utilisation de la vidéo-conférence et de l'Internet, 49 % des participants se sont montrés enthousiastes. Il est intéressant de noter que les étudiants qui vivent dans la région intérieure de l'Okanagan ont montré le plus d'intérêt pour la vidéo-conférence, l'Internet et l'enseignement à distance.

La plupart des étudiants qui ont participé à l'étude (87 %) ont indiqué qu'ils étaient désireux de poursuivre leurs études dans une université ou un collège existant. 37 % des étudiants ont répondu qu'ils seraient disposés à recevoir leur enseignement suivant une formule par laquelle certains cours seraient dispensés à l'université ou au collège et d'autres seraient offerts à distance. 22 % des participants ont manifesté une préférence pour l'enseignement à distance, tandis qu'un autre 22 % se sont montrés favorables à la mise sur pied d'un établissement où l'enseignement serait exclusivement dispensé en français (dans un proche avenir). Enfin, 21 % des participants se sont montrés d'accord pour étudier en français si les cours étaient dispensés dans un immeuble à bureaux.

Cette étude a démontré que la vaste majorité (94 %) des étudiants qui se sont montrés intéressés à poursuivre leurs études en français, sont motivés par le désir de conserver leur langue. Lorsqu'on a demandé aux participants ce qu'ils pensaient de la place du français au travail, 56 % ont répondu que c'était assez important dans le contexte de la mondialisation.

Tableau 1

**Francophones et francophiles au Canada,
par province et territoire (1996)**

Province ou territoire	Francophones		Francophiles	
Canada moins Québec	1 005 475	(4,7 %)	1 302 610	(6,1 %)
Terre-Neuve et Labrador	2600	(0,5 %)	18,815	(3,4 %)
Île du Prince Édouard	5890	(4,4 %)	8,850	(6,7 %)
Nouvelle-Écosse	37 600	(4,2 %)	47,750	(5,3 %)
Nouveau-Brunswick	245 095	(33,6 %)	66,080	(9,1 %)
Ontario	520 860	(4,9 %)	760,975	(7,2 %)
Manitoba	50 565	(4,6 %)	54,070	(4,9 %)
Saskatchewan	20 745	(2,1 %)	30,370	(3,1 %)
Alberta	58 305	(2,2 %)	121,815	(4,6 %)
Colombie-Britannique	60 675	(1,6 %)	189,690	(5,1 %)
Yukon	1230	(4,0 %)	2,030	(6,6 %)
Territoire du Nord-ouest	1485	(2,3 %)	1,575	(2,5 %)
Nunavut	425	(1,7 %)	590	(2,4 %)

Note : Toutes les données sont tirées du recensement de 1996. Les données linguistiques du recensement de 2001 seront rendues publiques le 6 décembre 2002.

Définitions :

Francophone : Langue maternelle « français » incluant les réponses multiples, recensement de 1996. Les pourcentages représentent la proportion de la population de la province ayant le français comme langue maternelle.

Francophile : Connaissance de la langue « français », moins le nombre de francophones. Les pourcentages représentent la proportion de la population de la province ayant une connaissance du français (n'inclut pas les francophones).

Résumé des programmes et des activités offerts en français à Simon Fraser University

Faculté d'Éducation*

Depuis 1981, le Programme de développement professionnel (PDP) a été entièrement ou partiellement offert en français aux futurs enseignants francophones, dans le programme de français et le programme d'immersion. Avec une moyenne de nouvelles admissions de 32 étudiants par année, on évalue que ce programme a octroyé un diplôme à 640 étudiants.

Il existe aussi un module français à l'intérieur du programme de Langues en contextes urbains (Languages in Urban Contexts (LUC)). Ce programme est offert aux étudiants en enseignement au primaire qui désirent améliorer leur connaissance du français et qui veulent devenir professeurs de français.

Les programmes de maîtrise en arts et de maîtrise en éducation en enseignement du français sont offerts à Simon Fraser University depuis 1981. Ce programme a jusqu'à maintenant octroyé des diplômes à environ cinquante étudiants. Simon Fraser University est la seule université en Colombie-Britannique à offrir un programme de deuxième cycle entièrement en français.

Plusieurs cours en enseignement du français sont offerts par le biais de programmes sur le terrain et programmes de premier cycle.

Au cours des huit dernières années, des étudiants de Simon Fraser University ont participé au programme de langue française de l'École des langues de l'Université Laval. Soixante étudiants y ont participé l'été dernier.

*Inspiré de notes établies par le Dr André Obadia de la faculté d'Éducation.

Département de Français*

Perspective historique

Depuis l'ouverture de l'université en 1965, un excellent programme de français menant au baccalauréat et à la maîtrise est offert.

De 1974 à 1984, une maîtrise ès arts professionnelle en français a été offerte par la Faculté des lettres aux enseignants de français en exercice. Il y a eu en moyenne 30 inscriptions par cohorte pour trois trimestres d'été consécutifs de cours intensifs à temps plein, couvrant les différents aspects de l'analyse linguistique appliquée à la langue française. Au cours des dix années qu'a duré le programme, 40 étudiants ont obtenu leur diplôme. Ce programme était très populaire, mais a été abandonné en raison de contraintes d'ordre financier.

Le présent

Au niveau du baccalauréat, le Département de français offre un large éventail de cours de français (niveaux 100 à 300, y compris Fren 220 : Français des affaires, et Fren 216 : Français pour les étudiants du programme d'immersion), de linguistique française et de linguistique appliquée, et de littérature française.

De 1998 à 2002, 160 étudiants par année en moyenne se sont inscrits à une majeure, à une mineure ou à un programme de spécialisation en français.

Le département offre également des programmes conjoints avec les départements d'histoire et de science politique, d'anglais et de sciences humaines.

Les étudiants sont encouragés à participer au programme d'été en France (à l'Université François Rabelais de Tours) organisé par le département; les inscriptions à ce programme sont nombreuses chaque année.

La Simon Fraser University a des ententes avec l'UQAM (Université du Québec à Montréal), l'Université Laval (Québec), l'Université de Nice Sophia-Antipolis (France) et la Fondation Nationale des Sciences Politiques (Paris, France). Les étudiants peuvent effectuer jusqu'à une année d'études dans l'une de ces universités et bénéficier d'un transfert de crédits d'études dans le cadre de leur programme de français à la Simon Fraser University.

En 1997 et 1998, le Département de français a offert un atelier d'été aux enseignants du programme cadre de français à l'élémentaire (langue et méthodologie), en collaboration avec la Faculté d'éducation.

Au niveau de la maîtrise, le département offre trois champs d'études : la linguistique, la linguistique appliquée (un champ d'études particulièrement intéressant pour les candidats qui envisagent une carrière en enseignement du français) et la littérature, ainsi qu'un programme conjoint de maîtrise en littératures anglaise et française.

Le département offre également un diplôme post-baccalauréal en français et en éducation, conçu pour les futurs enseignants, en collaboration avec la Faculté d'éducation.

En 2001, le Centre d'études francophones Québec-Pacifique, un centre de recherche agréé consacré à l'étude et à la promotion du français, a été créé au sein du Département de français de la Simon Fraser University.

L'avenir

Le principal objectif du département de Français est de faire la promotion de la langue française et de la culture francophone au niveau universitaire auprès des futurs enseignants de français et de la collectivité tout entière, dans le contexte du bilinguisme au Canada, et de préparer les candidats à occuper des postes bilingues, que ce soit dans le secteur public (gouvernement provincial ou fédéral) ou dans le secteur privé.

Le département de Français est prêt à saisir toute occasion d'élargir son rôle en matière de formation des futurs enseignants et de contribuer à

l'élaboration de programmes de formation continue en français, dans les domaines de la linguistique, de la littérature et de la culture, pour les enseignants de français en exercice.

Préparé par le Dr M. Fauquenoy, directeur du département de Français

Bureau des affaires francophones et francophiles
Directeur général/Directrice générale

Le directeur général/directrice générale relève du vice-président académique et est responsable de l'administration du Bureau des affaires francophones et francophiles (budget, personnel, développement etc.) de Simon Fraser University. Sa principale fonction est de planifier, développer, offrir et promouvoir plusieurs activités et programmes en français pour la population francophone et francophile de la Colombie-Britannique. Cette personne travaille en collaboration avec un comité consultatif et plusieurs facultés et départements de Simon Fraser University, elle sert aussi de trait d'union entre l'université et les communautés francophones et francophiles.

Le directeur général/directrice générale est un universitaire (de préférence détenteur d'un doctorat) possédant une vaste expérience en administration et la capacité démontrée d'obtenir rapidement le respect et l'appui à la fois de l'université et des communautés francophones et francophiles. Cette personne a une solide expérience en marketing et en promotion de projets. Capable de fonctionner de façon autonome, elle parle couramment le français et l'anglais.

Bureau des affaires francophones et francophiles Comité consultatif

Ce comité est composé d'une vaste gamme de représentants reconnus, issus des communautés universitaires, francophones et francophiles (voir page 18). Sa principale fonction est de conseiller le directeur général du Bureau sur toutes les questions reliées à la promotion et à la stimulation des activités francophones et francophiles et des programmes de Simon Fraser University.

Le comité consultatif sonde et analyse, au niveau universitaire, les questions reliées à l'orientation, l'identification des besoins, le développement, la promotion, le marketing, l'appui et l'évaluation. Il devrait coordonner les différentes activités et programmes visant au mieux être des populations francophones et francophiles de Simon Fraser University et de la Colombie-Britannique.

Le mandat du comité consultatif est aussi d'identifier et de recommander les :

- Politiques et priorités dans les domaines budgétaires, sources de revenus et dépenses;
- Politiques et priorités pour les programmes d'enseignement et leur accréditation;
- Politiques et priorités pour le développement des programmes, les cours non-crédités et les activités spéciales;
- Politiques et priorités en ce qui a trait à l'embauche du personnel;
- Politiques et priorités en ce qui a trait aux ententes avec les différents départements de Simon Fraser University et les ententes de coopération avec les intervenants externes.

Le comité jouera également un rôle important de lobbying auprès des gouvernements provincial et fédéral.

Le comité consultatif devrait se réunir au moins trois fois par année. Les membres du comité consultatif devraient élire un président pour un mandat de deux ans.

Le comité, par l'intermédiaire d'un sous-comité, intervient dans le choix et l'évaluation du directeur.

Annexe 6

Demande de financement échelonné sur 5 ans

Première année

Bureau des affaires francophones et francophiles	468 000 \$
Mise sur pied du bureau (frais d'équipement, de fournitures d'ameublement, d'ordinateurs...)	200 000 \$
Adaptation et traduction des programmes, nouvelles activités	450 000 \$
Total	1 118 000 \$

Deuxième année

Bureau des affaires francophones et francophiles	491 400 \$
Offre des programmes	500 000 \$
Fonds de développement de nouvelles activités	200 000 \$
Total	1 191 400 \$

Troisième année

Bureau des affaires francophones et francophiles	541 177 \$
Offre des programmes	750 000 \$
Fonds de développement de nouvelles activités	200 000 \$
Total	1 491 177 \$

Quatrième année

Bureau des affaires francophones et francophiles	568 236 \$
Offre des programmes	1 000 000 \$
Fonds de développement de nouvelles activités	200 000 \$
Total	1 768 236 \$

Cinquième année

Bureau des affaires francophones et francophiles	596 665 \$
Offre des programmes	1 250 000 \$
Fonds de développement de nouvelles activités	200 000 \$
Total	2 046 665 \$
Grand total	7 615 478 \$

Note : Les prévisions budgétaires du Bureau des affaires francophones et francophiles sont basées sur une augmentation annuelle de 5 %.

Le coût de l'offre des programmes se stabilise à 1 250 000 \$ par année.

À titre de comparaison, l'Université Laurentienne dont les programmes sont établis depuis plusieurs décennies, reçoit plus de 7 000 000 \$ par année pour les 750 étudiants inscrits dans ses programmes francophones, soit 9 334 \$ par étudiant. Le coût de la présente demande se situe après seulement cinq ans à 1 946 665 \$ pour 160 apprenants soit 12 166 \$ par apprenant.

Prévisions budgétaires du Bureau des affaires francophones et francophiles

Dépenses	Personnel		
	Salaires et bénéfices	Directeur	85 000 \$
		Agents (2) de recrutement *	110 000 \$
		Secrétaire de direction	45 000 \$
		Sous-total	230 000 \$
	Opération		
		Promotion et marketing #	120 000 \$
		Déplacement	70 000 \$
		Location du bureau	20 000 \$
		Téléphone	12 000 \$
		Divers (logiciels, courrier)	16 000 \$
		Sous-total	238 000 \$
		Total	468 000 \$

Des frais d'immobilisation de l'ordre de 200 000 \$ devraient être prévus la première année pour l'ameublement, l'équipement du bureau, (y compris les frais d'informatique) et les frais de rénovation s'il y a lieu..

- *Les dépenses reliées aux deux postes d'agents de recrutement, à la promotion et au marketing ainsi qu'aux déplacements sont essentiels considérant le travail de sensibilisation et de rattrapage qui devra être réalisé. Entre l'embauche du directeur et celle des agents de recrutement il faut prévoir un écart de trois mois.
- # Les dépenses prévues pour la promotion et le marketing pendant la première année comprennent les frais de développement et de maintien du site WEB.

Prévoir des augmentations budgétaires de l'ordre de trois à six pour cent par année. Après la première année, le budget pour les frais d'immobilisation serait d'environ 20 000 \$ annuellement

Recommandations supplémentaires

Les prochaines recommandations ne font pas partie intégrante de ce document mais à la lumière du rapport, Le postsecondaire en français en Colombie Britannique : qu'en pense la clientèle étudiante, nous avons jugé bon de les mentionner. Elles s'adressent particulièrement au Ministère des Études supérieures de la Colombie-Britannique. Il est sous-entendu que le gouvernement fédéral subventionnerait l'achat des sièges proposés.

En arriver à une entente avec l'Université de Sherbrooke ou d'Ottawa afin de permettre chaque année à quatre étudiants francophones de la Colombie-Britannique qui répondent à leurs critères d'admission, de s'inscrire à la Faculté de médecine d'une de ces deux universités.

En arriver à une entente avec l'Université de Moncton ou l'Université d'Ottawa afin de permettre chaque année à deux étudiants francophones de la Colombie-Britannique qui répondent à leurs critères d'admission, de s'inscrire à la Faculté de droit d'une de ces deux universités.

Explication et justification : La santé demeure le sujet qui préoccupe le plus notre population vieillissante. En milieu minoritaire, nos francophones préfèrent être servis et traités dans leur propre langue. Il en est de même lorsque nous parlons de démarches juridiques. La médecine et le droit figuraient parmi les premiers choix des jeunes Franco-colombiens dans l'étude des besoins postsecondaires entrepris par La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. Par contre, la mise sur pied de ces programmes n'est pas justifiable dans le contexte actuel. L'achat de sièges au sein d'autres établissements est de loin le meilleur choix.

7 Références

Entente Canada – Colombie-Britannique relative à l’enseignement dans la langue de la minorité et à l’enseignement de la langue seconde. Septembre 26, 2001.

Étude critique- Conseil de l’Institut de formation linguistique-Bilan, Université de Regina, novembre 2000.

Fédération des communautés francophone et acadienne, *Des communautés en action : politique du développement global à l’égard des communautés francophones et acadiennes en milieu minoritaire*, document non publié, mai 2002, p. 50.

Gouvernement du Canada, *Le savoir, clé de notre avenir – Le perfectionnement des compétences au Canada*, 2002, p.18.

La Commission nationale des parents francophones, *Plan national d’appui à la petite enfance*, document non publié, janvier 2002.

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. *Enseignement postsecondaire en français en Colombie-Britannique. Conceptualisation du système*. Document non publié, 4 juillet 2001

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. *Rapport du Comité de travail sur le postsecondaire en français en Colombie-Britannique*. Document non publié, juin 1998

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. *Enseignement postsecondaire en français en Colombie-Britannique : Que pense la clientèle étudiante?* Rapport final, septembre, 2000

Premier ministre Jean Chrétien, *Communiqué de presse 25 avril 2001*.

Société franco-manitobaine, *De génération en génération : Agrandir l’espace francophone au Manitoba*, octobre, 2001, p.1.

Notes en fin d'ouvrage

¹ Francophone : Langue maternelle « français » incluant les réponses multiples, recensement de 1996. Les pourcentages représentent la proportion de la population de la province ayant le français comme langue maternelle.

Francophile : Connaissance de la langue « française », moins le nombre de francophones. Les pourcentages représentent la proportion de la population de la province ayant une connaissance du français (n'inclut pas les francophones).

² La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. *Rapport du Comité de travail sur le Postsecondaire en français en Colombie-Britannique*. Document non publié, juin 1998. Ce rapport fournit un sommaire du peu qui est offert en français dans les universités de la Colombie-Britannique.

³ Fédération des Communautés francophones et acadienne (FCFA), intitulé *Communautés en action : la politique du développement total*

⁴ *Renforcer la dualité linguistique au bénéfice de tous les Canadiens*, pendant la 27^e AGM de la FCFA à Whitehorse 22 juin 2001

⁵ *Communautés en action : la politique du développement total* (p.4)

⁶ Ibid.

⁷ *Renforcer la dualité linguistique au bénéfice de tous les Canadiens*.

⁸ Premier ministre Jean Chrétien, communiqué de presse, 25 avril 2001

⁹ Ibid.

¹⁰ *Renforcer la dualité linguistique au bénéfice de tous les Canadiens*

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Environics – février 2002

¹⁷ *Renforcer la dualité linguistique au bénéfice de tous les Canadiens*

¹⁸ Ibid

¹⁹ Ibid.

²⁰ La FCFA souligne clairement qu'au chapitre du financement des programmes par le gouvernement fédéral particulièrement le PELO, *Les francophones paient aussi des taxes et versent des impôts*.

²¹ La Commission nationale des parents francophones, *Plan national d'appui à la petite enfance*, Janvier 2002, p.49.

²² *Rapport du Comité de travail sur le Postsecondaire en français en Colombie-Britannique* p.5.

²³ La Fédération des Francophones de la Colombie-Britannique : *Enseignement postsecondaire en Colombie-Britannique : Que pense la clientèle étudiante ? Rapport final*, septembre 2000

²⁴ *Enseignement postsecondaire en Colombie-Britannique : Que pense la clientèle étudiante ?*

²⁵ Premier ministre Jean Chrétien, communiqué de presse, 25 avril 2001

Au sujet de l'auteur

Le Dr Jean Watters détient un doctorat en andragogie de l'Université de Montréal, où sa thèse s'est méritée le Prix Grégoire pour excellence en recherche. Il oeuvre en milieu francophone depuis trois décennies. En reconnaissance de son travail et de son dévouement auprès des francophones en milieu minoritaire, tout particulièrement au niveau postsecondaire, l'Ordre des Francophones d'Amérique et l'Ordre des Cent Associés lui furent décernés l'an dernier.

Au cours des dix huit dernières années, il s'est retrouvé à la tête de trois établissements postsecondaires au pays : le Collège Boréal, l'Université Laurentienne et TechBC. Le Collège Mount Royal de Calgary lui remettait en 1999, un diplôme honorifique pour sa contribution exceptionnelle à l'éducation postsecondaire au Canada.

Fier de son pays, de ses origines et de sa langue, il a toujours défendu avec ardeur et acharnement, souvent au détriment de sa propre carrière, la place du français et des francophones au Canada : d'égal à égal.

Conférencier, auteur, formateur, innovateur, expert en formation à distance et en andragogie, Jean Watters partage son temps entre sa famille, son travail à titre de conseiller-expert, et le bénévolat...sans oublier son passe temps favori, le golf.